

**FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
LIGUE DE L'ORLEANAIS**

CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS JEUNESSES ET AINEES

BLOIS – Gymnase St Georges - 10 JUIN 2007 –

REGLEMENTS

1) PARTICIPATION :

Les mêmes Gyms doivent se présenter à tous les Agrès et aux Ensembles (Programme FSCF 2007).

Mouvements d'Ensemble : Art. JA 1 Page 85 et suivantes du programme FSCF 2007.

Ajouter CATEGORIE REG. SUP. sur 4 ou 5 Rangs – Coeff. 3.

La présentation en quinconce est INTERDITE.

ALLIANCE : Sections Aînées uniquement.

Deux clubs peuvent éventuellement se regrouper pour constituer une équipe en Catégorie III de 4 à 7 gyms à condition que chaque club ait, **au plus, 3 gyms inscrites pour l'année 2006 – 2007.**

2) REPARTITION :

Pour toutes les épreuves, les Gyms seront réparties selon leur niveau et le nombre d'Agrès.

Une feuille explicative sera disponible après les Engagements.

ATTENTION : Les catégories du concours en Sections ont changé (adaptation du programme FSCF spécifique à l'Orléanais).

Les Catégories sont :

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Catégorie Régionale Supérieure : | 22 gymnastes et plus |
| - Catégorie 1 : | de 13 à 21 gymnastes |
| - Catégorie 2 : | de 8 à 12 gymnastes |
| - Catégorie 3 : | de 4 à 7 gymnastes |

Les divisions Honneur et Excellence n'existent plus.

Les degrés ne sont pas limités. Chaque équipe peut présenter les degrés qu'elle veut.

Les gyms ont la possibilité de changer de degré en changeant d'Agrès. Il n'est pas nécessaire que la répartition des gymnastes par degrés soit égale à chaque appareil.

3) RESERVES ET RECLAMATIONS :

Art. 16 Page 16 du Programme FSCF 2007.

4) DEVOIRS DES JUGES :

Art. 18.4 Page 17 du Programme FSCF 2007.

5) SECRETAIRES :

Pour cette compétition, des SECRETAIRES D'ATELIER sont nécessaires.

Il s'agit de relever les notes auprès des juges et de les reporter sur les feuilles de pointage avant la remise au secrétariat.

Les secrétaires d'atelier ne sont pas tenus d'être présents toute la durée de la compétition (rotation en fonction des disponibilités).

6) CLASSEMENT :

Jeunesses :

Un classement général sur 13 notes (pour les catégories 1 et Régionale Supérieure) et un classement général sur 4 notes (pour les catégories 2 et 3) seront donnés.

Le classement par catégorie est maintenu.

L'équipe classée première du classement général sur 13 notes sera déclarée Championne Régionale FSCF 2007 et les gyms récompensées individuellement.

Aînées :

Le classement général sera donné sur 4 notes pour toutes les catégories.

Le classement par catégorie est maintenu.

L'équipe classée première sera déclarée Championne Régionale FSCF 2007 et les gyms récompensées individuellement.

Pour information aux clubs :

- un classement « AU DRAPEAU » départemental : l'attribution des drapeaux, fanions départementaux est laissée à l'initiative des Comités Départementaux, mais les règlements ne doivent pas prévoir de modification aux épreuves imposées par les programmes. Chaque Comité Départemental fournira les secrétaires nécessaires pour établir ces classements.